

24/09/2006



Nous assurons au sol vos prestations en vol

RAPPORT ANNUEL 2005



**ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE
DU 27 JUIN 2006**

LE MOT DU PRESIDENT

Le trafic aérien n'a pas connu un développement significatif. Les compagnies aériennes ont dû procéder à des réaménagements de leurs programmes d'exploitation, pour une adaptation à un environnement économique incertain, issu de la crise politico sociale du pays.

Les Résultats Financiers de l'Exercice 2005 en sont l'illustration.

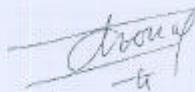
Pour renverser la tendance actuelle, il serait souhaitable que le trafic aérien remonte au moins, au niveau de ce qu'il était en 1998.

Concernant l'Exercice 2006, les données économiques restent aléatoires et n'inspirent pas à l'optimisme, malgré des signes d'espoir de dissipation de zones d'ombre souhaitées.

La reconstitution et le développement du fonds de commerce de la société passent par un accroissement du volume du trafic des compagnies aériennes, en terme de fréquences et de nombre de voyageurs. C'est la seule voie génératrice de profits financiers et de sauvegarde des emplois.

Chers actionnaires, la Côte d'Ivoire est une destination viable : malgré cette crise, elle représente encore 40% des ressources de l'UEMOA ; vivement que cette crise qui obère notre exploitation et tant d'autres, prenne fin ; c'est à ce prix que nous pouvons espérer un retour de la confiance des opérateurs et partant, des activités de notre société, avec à la clé une rentabilité profitable à tous.

Fousséni KONATE



ABIDJAN CATERING est une Société Anonyme avec Conseil d'Administration et Président du Conseil d'Administration, spécialiste du catering aérien. Le capital social est de 1.728.000.000 de francs CFA.

NOTRE SOCIETE

Répartition de l'actionariat			
			%
ACCOR AFRIQUE	234 288	actions	67,79
LSG SKY CHEFS	51 840	actions	15,00
Personnel Abidjan Catering	11 855	actions	3,43
Autres privés (UEMOA)	47 617	actions	13,78
	345 600	actions	100,00

Conseil d'Administration	
Président	
Fousseni KONATE	
Administrateurs	
ACCOR AFRIQUE	
CGRS	
Issaka TRAORE	
SAMINVEST	
SODETIS	
SOPARAC	
SPIF	
LSG SKY CHEFS	

Effectif			
Départements	Dec 04	Dec 05	Ecart
Logement	1	1	0
Employés	1	1	0
Maîtrises	0	0	0
Cadres	0	0	0
Restauration	47	32	-15
Employés	39	24	-15
Maîtrises	4	3	-1
Cadres	4	5	1
Catering	60	51	-9
Employés	44	35	-9
Maîtrises	15	15	0
Cadres	1	1	0
R M O	0	0	0
Commissariat	100	77	-23
Employés	64	53	-11
Maîtrises	34	22	-12
Cadres	2	2	0
R M O	0	0	0
Administration	18	21	3
Employés	6	5	-1
Maîtrises	8	10	2
Cadres	4	6	2
Technique	11	10	-1
Employés	9	8	-1
Maîtrises	2	1	-1
Cadres	0	1	1
Jardinier	1	1	0
Garage	0	6	6
Employés	0	5	5
Maîtrises	0	1	1
Total	237	198	-39



RAPPORT DE GESTION 2005

I – ACTIVITE DE LA SOCIETE PENDANT L'EXERCICE ECOULE

Comme nous vous l'annoncions au mois de juin 2005, lors de notre dernière Assemblée Générale Ordinaire, la desserte d'Abidjan a connu une baisse drastique du trafic aérien en 2005, du fait des événements de Novembre 2004. Selon le concessionnaire de l'aéroport, le flux passager mensuel est passé de 65 000 passagers à 60 000 passagers en moins d'un an, soit 5.000 passagers en moins.

Nous avons enregistré le retour de AIR France en Février 2005. En Juin 2005, la compagnie AIR IVOIRE a repris ses vols long courrier sur l'axe Nord-Sud.

Mais à l'opposé, nous avons perdu des compagnies telles que :

- ⇒ EGYPTAIR (départ définitif de la COTE D'IVOIRE)
- ⇒ SOUTH AFRICAN AIRWAYS (HUB Anglophone à LAGOS)
- ⇒ CAMEROON AIRLINES (compagnie en situation difficile)
- ⇒ AIR GABON (compagnie en situation difficile)

Quant à ROYAL AIR MAROC, elle fait purement et simplement du « double emport » au départ de Casablanca depuis les événements du mois de Novembre 2004.

CHIFFRE D'AFFAIRES

La conjonction des différents événements précités a entraîné une baisse de notre chiffre d'affaires de - 24 % par rapport à 2004.

L'analyse du chiffre d'affaires au titre de cet exercice se présente comme suit :

◇ CATERING	:	1 730 480 167
◇ COMMISSARIAT	:	750 804 657
◇ RESTAURATION PUBLIQUE	:	419 605 266
◇ HERBERGEMENT	:	35 261 097
◇ DIVERS	:	7 393 268
		<hr/>
Soit un total de	:	2 943 499 455

COÛT DES VENTES

Les efforts constants de recherche des produits de base aux meilleurs prix ont permis de maintenir les ratios coût des ventes 2005 en ligne avec l'exercice 2004, en dépit d'une inflation constante.

FRAIS DE PERSONNEL

Pour pouvoir faire face au manque d'activités, nous avons pris des mesures de réduction de charges à tous les niveaux.

- incitation au départ à la retraite
- licenciement collectif pour motif économique.

Au total l'effectif du personnel a été réduit d'une quarantaine de personnes, permettant ainsi de terminer l'année 2005 avec un effectif de 199 employés.

AUTRES DEPENSES

Les différentes mesures de compression des charges se sont étendues sur les autres dépenses ; ainsi en comparaison avec 2004, ce poste affiche une baisse de 154 millions de F.CFA soit 522 millions de dépenses engagées en 2005 contre 676 millions en 2004.

R G O

Le résultat avant impôt est de – 552 millions de F.CFA.

II – TRESORERIE

La trésorerie a été fortement sollicitée lors de remise en état de l'outil de production qui s'est poursuivi sur 2005. L'environnement économique étant extrêmement tendu, nombreux sont les fournisseurs qui exigeaient un mode de paiement pratiquement au comptant, d'où la dégradation de notre trésorerie nette, qui est passée de + 106 millions de F.CFA en 2004 à – 159 millions de F.CFA en 2005.

III – INVESTISSEMENT

Aucun investissement prévu n'a été réalisé sur 2005, hormis le montant des 42 millions affecté au renouvellement du matériel pillé lors des événements de novembre 2004 (Matériel informatique, Outil de production, Appareil de communication et sécurité, Aménagement bâtiment administratif).

IV – PERSPECTIVE D'AVENIR

- ⇒ AIR IVOIRE envisage d'intensifier son réseau sur le régional en opérant en AIRBUS A320.
- ⇒ Nous prévoyons l'arrivée de la compagnie FLY EMIRATES qui nous confiera dans un premier temps, le nettoyage de ses avions et par la suite la fourniture des prestations CATERING, nous l'espérons pour Juin 2006.

FAITS MARQUANTS DE L'ANNEE 2005

IMPACT DES EVENEMENTS SOCIOPOLITIQUES DE NOVEMBRE 2004

☛ **Départ des compagnies suivantes :**

- MIDDLE EAST AIRLINES (MEA)
- AIR ALGERIE
- EGYPTAIR
- SOUTH AFRICAN AIRWAYS (SAA).

☛ **20 Février 2005**, retour de la compagnie AIR FRANCE. Cette compagnie se servait auparavant à Lomé.

☛ **Juin 2005**, retour également de la compagnie AFRIQIYAH AIRWAYS

☛ Pour les compagnies **AIR GABON** et **CAMEROON AIRLINES**, nous avons dû arrêter la fourniture de nos prestations, au vu de leur situation financière extrêmement difficile.

☛ **Janvier 2005**, mise en route de notre Buanderie. Elle nous permet dans la démarche HACCP de gagner plusieurs points en terme d'Hygiène. Cette buanderie est également utilisée par quelques compagnies, ce qui nous rapporte un chiffre d'affaires d'environ 2 Millions (deux) de FCFA par mois.

☛ Il convient d'ajouter que, dans le cadre du renforcement des capacités des hôtels ACCOR en Afrique :

- o le Responsable de la comptabilité s'est rendu pour une durée de deux mois au NOVOTEL LA TCHADIENNE à N'Djamena, et d'une vingtaine de jours au NOVOTEL RAPOTCHOMBO à Libreville
- o Le Responsable du service technique s'est rendu également au NOVOTEL LA TCHADIENNE pour une mission de deux mois.

Ces trois missions se sont soldées par des échos extrêmement favorables pour nos deux Responsables.

Il est à noter que ces missions sont prises en charge, en totalité, par les hôtels demandeurs.

FORMATION ET SOCIAL

I – FORMATION

☛ **6 500 000 FCFA** ont été consenti à la formation, notamment dans les domaines suivants :

✓ **Formation Incendie**

Suivi de formation pour douze (12) personnes, notamment sur le secourisme et les différents démarrages d'incendie auxquels l'entreprise pourrait être confrontée.

✓ **Formation perfectionnement Comptabilité**

Quatre (4) personnes du service ont suivi des formations dans divers domaines, plus précisément sur :

- **Les normes IAS / IFRS**
- **Paie**
- **Trésorerie**
- **Comptabilité Générale**

Ces formations ont été dispensées par les cabinets FUDICIAIRE AFRIQUE de l'Ouest et les Formations NOBEL.

✓ **Formation Contrôle Interne des procédures ACCOR**

Deux Responsables ont participé à la formation du nouvel outil de contrôle des procédures ACCOR (AUTO SCORING). Ce séminaire s'est déroulé à Paris Bercy.

II- ACTION SOCIALE

- ✓ Pour le Personnel du CATERING : prélèvements (nez, gorge, selles).
- ✓ Pour l'ensemble du Personnel : Radiographie pulmonaire.
- ✓ Dépistage volontaire du VIH/SIDA d'une cinquantaine d'employés.

Ce dépistage a été effectué par l'institut CIRBA/FRMS.

ABIDJAN CATERING
RAPPORT GENERAL
DES COMMISSAIRES AUX COMPTES
ETATS FINANCIERS ANNUELS
exercice clos le 31 décembre 2005

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'Assemblée Générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2005 sur :

- le contrôle des états financiers annuels de la société Abidjan Catéring, tels qu'ils sont joints au présent rapport,
- les vérifications spécifiques et les informations prévues par la loi.

Les états financiers annuels ont été arrêtés par le Conseil d'Administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

1. OPINION SUR LES ETATS FINANCIERS ANNUELS

Nous avons effectué notre audit selon les normes de la profession. Ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à examiner par sondages, les éléments probants justifiant les données contenues dans ces états financiers. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis et les estimations significatives retenues pour l'arrêté des comptes et à apprécier leur présentation d'ensemble. Nous estimons que nos contrôles fournissent une base raisonnable à l'opinion exprimée ci-après.

Nous certifions conformément aux dispositions de l'Acte uniforme relatif au droit des sociétés commerciales et du groupement d'intérêt économique sur la mission du commissaire aux comptes, que les états financiers annuels de Abidjan Catering, établis selon les règles et principes du SYSCOHADA, sont réguliers et sincères et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et du résultat de l'exercice écoulé.

2. VERIFICATIONS ET INFORMATIONS SPECIFIQUES

Nous avons également procédé, conformément aux normes de la profession, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observations à formuler sur la sincérité et la concordance avec les états financiers annuels des informations données dans le rapport de gestion du conseil d'administration sur la situation financière et les états financiers annuels.

Abidjan, le 22 mai 2006

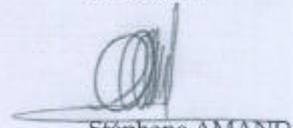
Les Commissaires aux Comptes

Deloitte & Touche



René EDI
Associé

SA Conseil



Stéphane AMAND
Associé

ABIDJAN CATERING**RAPPORT SPECIAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES****En application de l'article 440 de l'acte uniforme de l'OHADA
sur les sociétés commerciales et le GIE****Exercice clos le 31 décembre 2005**

En notre qualité de commissaire aux comptes de votre société, nous vous présentons notre rapport sur les conventions réglementées.

En application des dispositions des articles 440 à 442 de l'Acte Uniforme de l'OHADA relatif au droit des sociétés commerciales et du groupement d'intérêt économique, nous portons à votre connaissance les conventions suivantes, visées aux articles 438 à 448 de cette loi et qui concernent toute convention intervenue entre la société et ses administrateurs, soit directement ou indirectement, soit par personne ou société interposée.

Il ne nous appartient pas de rechercher l'existence de conventions, mais de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles de celles dont nous avons été avisés, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé. Il vous appartient d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

Nous avons effectué nos travaux selon les normes de la profession; ces normes requièrent la mise en oeuvre de diligences destinées à vérifier la concordance des informations qui nous ont été données avec les documents de bases dont elles sont issues.

I. CONVENTION CONCLUE AU COURS DE L'EXERCICE

Néant.

**II. CONVENTIONS CONCLUES AU COURS DES EXERCICES ANTERIEURS ET DONT
L'EXECUTION S'EST POURSUIVIE AU COURS DE L'EXERCICE****2.1 Contrat de gestion avec ACCOR Afrique**

Administrateur concerné : ACCOR Afrique

Nature et objet

Par contrat de gestion signé le 18 novembre 1998, Abidjan Catering a confié à la société ACCOR Afrique la gestion de l'ensemble de ses activités pour une durée de 7 (sept) ans, renouvelable par périodes quinquennales.

Modalités

En contrepartie de cette assistance, ACCOR Afrique reçoit de la société Abidjan Catering une rémunération nette de tous impôts, droits et taxes en Côte d'Ivoire de 3% du chiffre d'affaires et 9% du résultat brut d'exploitation.

Les rémunérations versées au titre de cette assistance s'élève à FCFA 88,065 millions représentant 3% du chiffre d'affaires pour l'exercice clos au 31 décembre 2005.

2.2 Convention de prestations de service avec La Société Abidjanaise de l'Hôtellerie (SAH)

Administrateur concerné : ACCOR Afrique

Nature et objet

La convention a pour but la prestation de divers services par la Société Abidjanaise de l'Hôtellerie (SAH), par le biais de son département DGFA ACCOR Côte d'Ivoire.

Les prestations fournies par la DGFA ACCOR Côte d'Ivoire s'appuyant sur les normes, procédures, directives et services experts du groupe ACCOR, sont ainsi énumérées :

Sur le plan comptable, financier, administratif, juridique et fiscal

- L'administration de l'entité, notamment en ce qui concerne les aspects administratifs, fiscaux et juridiques (suivi ou tenue de conseils, d'assemblées, de registres etc.) ;
- La gestion de la production des informations financières (reporting ACCOR etc ..) et le déploiement des référentiels communs ACCOR ;
- La gestion de la trésorerie ;
- La centralisation de la paie ;
- La gestion des ressources humaines et l'organisation de formation pour le personnel ;
- L'audit et le suivi des procédures opérationnelles ;
- Et enfin plus généralement les relations avec les administrations, actionnaires etc.

Sur le plan de la coordination et de la supervision des sociétés filiales ACCOR AFRIQUE

- Contrôle et supervision des opérations des établissements filiales par la Direction Opérationnelle ;

- Supervision des projets de développement ;
- Coordination de la politique marketing et commercial ;
- Contrôle de la gestion qualité ;
- Fonction de représentation ACCOR AFRIQUE.

Sur le plan informatique et technique

- Assistance et maintenance informatique du système intégré « Place » ;
- Assistance, coordination des services techniques des établissements, la gestion technique du patrimoine (préparation et suivi des budgets d'investissements, études de faisabilité et de rentabilité des investissements .) en relation avec le siège ACCOR.

Modalités

La convention est conclue pour une durée d'un (1) an à compter du 1er janvier 2003. Elle est renouvelable par tacite reconduction.

En rémunération des missions sus décrites, la société Abidjan Catering s'oblige à payer 25 % du montant total des frais engagés par la DGFA CI pour le compte des cinq établissements filiales ACCOR AFRIQUE en Côte d'Ivoire.

Les appels de fonds visant à couvrir lesdits frais se font mensuellement sur la base du budget prévisionnel de fonctionnement arrêté par la DGFA CI et font l'objet d'une régularisation trimestrielle sur la base du compte d'exploitation.

Au cours de l'exercice 2005, le montant total des charges s'est élevé à FCFA 151,201 millions.

III. REMUNERATION DES ADMINISTRATEURS AU COURS DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2005

Conformément aux dispositions de l'article 432 de l'Acte Uniforme de l'OHADA relatif au droit des sociétés commerciales et du GIE, nous vous donnons rapport de la convention de présidence approuvé par le conseil d'administration:

Convention d'assistance et de relations publiques avec M. KONATE Fousséni

Administrateur concerné : M. KONATE Fousséni

Nature et objet

Par convention datée du 19 décembre 2002, ABIDJAN CATERING confie à M. KONATE Fousséni, les missions suivantes, complémentaires à sa fonction de président du conseil d'administration :

- Poursuivre le développement de l'image de l'entité ABIDJAN CATERING auprès des acteurs économiques de la Côte d'Ivoire ;
- Poursuivre la collaboration avec le groupe ACCOR tant sur le plan commercial que relationnel ;
- Poursuivre la collaboration avec les compagnies aériennes présentes sur Abidjan et à venir et est, à ce titre, spécialement habilité à l'effet de participer aux négociations de tous contrats commerciaux encadrant l'ensemble des prestations proposées aux Compagnies aériennes.

Modalités

Cette convention a pris effet à compter du 1^{er} janvier 2003 et ce pour une durée d'un an.

Elle se renouvellera ensuite par tacite reconduction par période annuelle sauf dénonciation par les parties, trois mois avant l'expiration de chaque période annuelle au moyen d'une lettre recommandée avec accusé de réception.

Il est prévu en rémunération des missions visés ci-dessus, la liste exhaustive ci-après de traitement et avantages annulant et remplaçant les conditions antérieures :

- Indemnité mensuelle nette : 1.200.000 FCFA (Un million deux cent mille Francs CFA)
- Prise en charge voiture et chauffeur (y inclus entretien, assurance, carburant, vignette) ainsi que frais médicaux (assurance maladie).

Au titre de cette convention ABIDJAN CATERING a versé à son Président du Conseil d'Administration au cours de l'exercice, un montant de FCFA 16,563 millions au titre de sa rémunération.

Excepté ce fait, nous n'avons eu connaissance d'aucune autre rémunération susceptible d'entrer dans le cadre des dispositions susvisées.

Abidjan, le 22 mai 2006

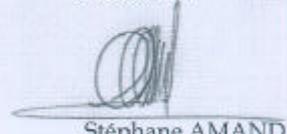
Les Commissaires aux Comptes

Deloitte & Touche



René EDI
Associé

SA Conseil



Stéphane AMAND
Associé



Chambres disponibles

Taux d'Occupation

Chambres louées

Prix moyen Chambre

COMPTE D'EXPLOITATION AU 31 DECEMBRE 2005

	CUMUL 12/2004		CUMUL 12/2005		ECARTS	
	1 825		1 825		0	
	0,00		0,00		0,00	0,0
	0		0		0	0,0
	30 000		30 000		0	0,0
C.A Logement	31 483	0,8	35 216	1,2	3 733	11,9
C.A Restauration	2 741 331	71,4	2 150 085	73,2	-591 246	-21,6
C.A Autres ventes	1 068 566	27,8	750 805	25,6	-317 761	-29,7
C.A TOTAL HORS TAXES	3 841 380	100,0	2 936 106	100,0	-905 274	-23,6
Coût Ventes restauration	755 022	27,5	600 535	27,9	-154 487	-20,5
Coût Ventes Autres Ventes diverses	0	0,0	0	0,0	0	0,0
TOTAL COUT DES VENTES	755 022	19,7	600 535	20,5	-154 487	-20,5
Frais personnel logement	2 861	8,5	2 971	8,4	310	11,6
Frais personnel restauration	624 178	22,8	537 845	25,0	-86 333	-13,8
Frais personnel divers	403 987	37,8	401 385	53,5	-2 602	-0,6
TOTAL FRAIS PERSONNEL REPARTIS	1 030 826	26,8	942 201	32,1	-88 625	-8,6
Autres dépenses Logement	1 486	4,7	1 694	4,8	208	14,0
Autres dépenses Restauration	144 220	5,3	125 066	5,8	-19 154	-13,3
Autres dépenses Ventes Diverses	46 354	4,3	51 362	6,8	5 008	10,8
TOTAL FRAIS OPERATIONNELS	192 060	5,0	178 122	6,1	-13 938	-7,3
Marge logement	27 336	86,8	30 551	86,8	3 215	11,8
Marge restauration	1 217 911	44,4	886 639	41,2	-331 272	-27,2
Marge Autres Ventes Diverses	618 225	57,9	298 058	39,7	-320 167	-51,8
TOTAL MARGE	1 863 472	48,5	1 215 248	41,4	-648 224	-34,8
FRAIS PERSONNEL HOTELS OPERATION	478 320	12,5	414 997	14,1	-63 323	-13,2
Energie	114 419	3,0	115 240	3,9	821	0,7
Entretien maintenance	58 739	1,5	66 193	2,3	7 454	12,7
Dotation/Reprise Provisions d'Exploitation	51 980	1,4	-1 514 585	-51,6	-1 566 565	-3 013,8
Autres charges d'exploitation	410 890	10,7	1 677 420	57,1	1 266 530	308,2
TOTAL AUTRES DEPENSES	636 028	16,6	344 268	11,7	-291 760	-45,9
GOP	749 124	19,5	455 983	15,5	-293 141	-39,1
CHARGES APRES GOP	249 227	6,5	493 767	16,8	244 540	98,1
RBO	499 897	13,0	-37 784	-1,3	-537 681	-107,6
Loyer immobilier	280 080	7,3	207 748	7,1	-72 332	-25,8
EBE	219 817	5,7	-245 532	-8,4	-465 349	-211,7
Amortissements	195 319	5,1	295 945	10,1	100 626	51,5
RO	24 498	0,6	-541 477	-18,4	-565 975	-2 310,3
Charges Financières	128 646	3,3	10 606	0,4	-118 040	-91,8
RESULTAT AVANT IMPOTS	-104 148	-2,7	-552 083	-18,8	-447 935	430,1
Impôts sur Résultat	9 773	0,3	15 127	0,5	5 354	54,8
RESULTAT NET	-113 921	-3,0	-567 210	-19,3	-453 289	397,9

BILANS SIMPLIFIES AU 31 DECEMBRE 2005

PASSIF	Exercice 2005	Exercice 2004	Exercice 2003	PASSIF	Exercice 2005	Exercice 2004	Exercice 2003
Charges immobilisées	116 863 042	155 436 286	0	Capital	1 728 000 000	1 728 000 000	1 728 000 000
Immobilisations incorporelles nettes	5 667 131	321 875	5 037 145	Primes et Réserves	478 932 111	478 932 111	478 932 111
Immobilisations corporelles nettes	1 087 713 031	1 313 045 469	1 725 469 235	Report à nouvelles	-771 273 725	-857 358 450	-743 650 964
Immobilisations financières nettes	21 330 754	31 759 979	53 571 048	Résultat net de l'exercice	-567 209 359	-113 921 270	86 332 514
Total Actif Immobilisé Net	1 233 673 958	1 500 962 609	1 784 077 418	Total Capitaux propres	868 443 027	1 438 652 388	1 549 573 661
Stocks	62 043 417	35 176 481	53 065 213	Dettes financières	249 375 316	321 972 285	290 942 987
créances et emplois assimilés	542 626 275	431 155 568	785 253 570	Dettes d'exploitation	786 240 020	536 510 244	942 601 731
Total Actif Circulant	604 669 692	566 332 049	838 318 792	Total Passif Circulant	1 037 615 336	858 482 529	1 133 544 698
Trésorerie-Actif	88 089 407	227 240 257	120 722 151	Trésorerie-Passif	0	0	0
Total Général Actif	1 806 313 057	2 294 134 915	2 743 118 360	Total Général Passif	1 905 058 363	2 294 134 915	2 743 118 359

COMPTE DE RESULTATS SIMPLIFIES 2005 - HISTORIQUE 2003 & 2004

Désignation	Exercice 2005	Exercice 2004	Exercice 2003
Travaux, Services vendus	2 942 824 358	3 841 380 063	3 964 703 428
Produits accessoires	675 097	481 060	1 319 647
Chiffre d'Affaires	2 943 499 455	3 841 861 123	3 966 023 075
Production Immobilisée	0	0	3 285 603
Autres produits	1 485 252 211	18 862 463	15 206 522
Total Produits divers	1 485 252 211	18 862 463	18 492 125
Achats et frais/achats	976 376 953	1 106 381 066	1 161 307 725
Variation de stocks	-26 866 936	17 888 732	-3 779 007
Transport	47 718 182	48 341 761	44 419 541
Services extérieurs	853 108 421	991 320 321	1 084 520 236
Impôts et taxes	157 946 153	12 020 068	49 389 179
Autres charges	1 505 397 815	78 860 173	46 343 866
Total Charges	3 513 680 588	2 254 812 121	2 382 201 540
Valeur Ajoutée	916 071 078	1 605 911 465	1 602 313 660
Charges du personnel	1 223 404 847	1 341 990 755	1 251 552 195
Excédent Brut d'Exploitation	-308 333 769	263 920 710	350 761 465
Transfert de charges	0	0	0
Dotations aux amortissements	314 745 062	305 701 310	265 315 861
Dotations aux provisions	1 199 612	99 294 287	14 065 185
Reprise de provision	72 596 969	160 710 864	33 126 413
Résultat d'Exploitation	-551 681 494	19 635 977	104 506 832
Produits Financiers	257 891	574 176	9 425 408
Charges Financières	658 409	4 883 532	7 372 547
Dotations aux amortissements et provisions	0	0	0
Résultats Financiers	-400 518	-4 309 356	2 052 861
Résultat des Activités Ordinaires	-552 082 012	15 326 621	106 559 693
Produits H.A.O.	9 910 638	62 222 964	102 580 184
Charges H.A.O.	9 910 638	181 696 039	102 580 184
Valeurs comptables des cessions d'immos	0	0	0
Résultat H.A.O.	0	-119 475 075	0
Impôt sur le résultat	15 127 347	9 772 821	20 227 179
Résultat Net	-567 209 359	-113 921 275	86 332 514

TABLEAU FINANCIER DES RESSOURCES ET EMPLOIS AU 31 DECEMBRE 2005
3. Capacité d'autofinancement

Désignation	Montant	Désignation	Montant
Perte de Change	18 858	Excédent Brut d'Exploitation	-308 333 769
Frais Financiers	639 551	Transfert de charges	
Impôts sur le Résultat	15 000 000	Produits Financiers	
Charges H.A.O.	0	Gain de Charge	257 891
Total	15 658 409	Total	-308 075 878
Capacité d'Autofinancement Globale (CAFG)			-323 734 287

4. Variation du Besoin de Financement

Désignation	Emplois	Ressources
Variation Globale Nette des Stocks	26 866 936	
Variation Globale Nette des Créances	11 470 707	
Variation Globale Nette des Dettes Circulantes		251 857 123
Totaux	38 337 643	251 857 123
Variation du Besoin de Financement		213 519 480

5. Ressources de Financement

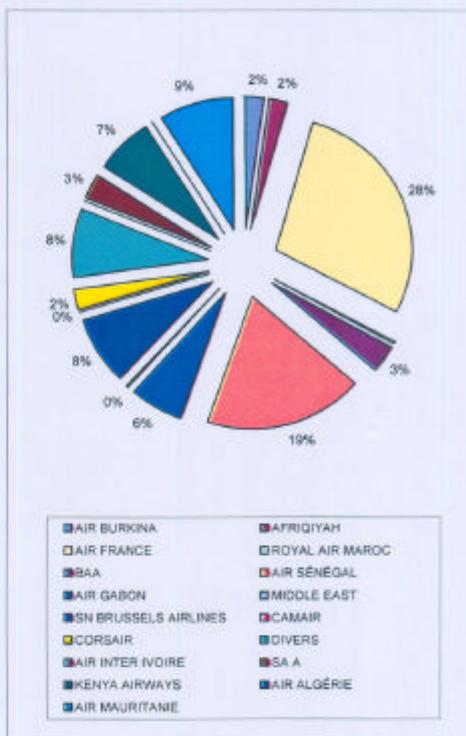
Désignation	Emplois	Ressources
Capacité d'Autofinancement Globale		-323 734 287
Investissements	48 956 043	
Dividendes		
Variation du Besoin de Financement		213 519 480
Autres dettes financières		
Emplois/Ressources (B F / H A O)		
Totaux	48 956 043	-110 214 807
Variation du Besoin de Financement		-159 170 850

HISTORIQUE DES COMPTES DE RESULTATS SIMPLIFIES (2000 / 2001 / 2002 / 2003 / 2004 et 2005)

Désignation	Exercice 2005	Exercice 2004	Exercice 2003	Exercice 2002	Exercice 2001	Exercice 2000
Travaux, Services vendus	2 942 824 358	3 841 380 063	3 964 703 428	4 414 368 183	4 753 168 171	5 070 692 661
Produits accessoires	675 097	481 060	1 319 647	425 273	3 333 330	688 169
Chiffre d'Affaires	2 943 499 455	3 841 861 123	3 966 023 075	4 414 793 456	4 756 501 501	5 071 380 830
Production Immobilisée	0	0	3 285 603	73 071 890	0	0
Autres produits	1 485 252 211	18 862 463	15 206 522	58 227 036	61 950 943	132 348 657
Total Produits divers	1 485 252 211	18 862 463	18 492 125	131 298 926	61 950 943	132 348 657
Achats et frais/achats	976 376 953	1 106 361 066	1 161 307 725	1 233 226 376	1 314 561 570	1 439 510 935
Variation de stocks	-26 866 936	17 888 732	-3 779 007	88 690 426	11 322 850	150 234 299
Transport	47 718 182	48 341 761	44 419 541	61 865 906	89 636 047	88 648 606
Services extérieurs	853 108 421	991 320 321	1 084 520 236	1 103 772 339	1 031 436 223	1 138 696 268
Impôts et taxes	157 946 153	12 020 068	49 389 179	272 218 407	560 793 179	445 815 632
Autres charges	1 505 397 815	78 860 173	46 343 866	101 195 590	538 022 467	454 339 549
Total Charges	3 513 680 588	2 254 612 121	2 382 201 540	2 860 969 044	3 545 772 336	3 717 245 289
Valeur Ajoutée	915 071 078	1 605 911 465	1 602 313 660	1 685 123 338	1 272 680 108	1 486 484 198
Charges du personnel	1 223 404 847	1 341 990 755	1 251 552 195	1 330 173 930	1 460 111 046	1 342 428 606
Excédent Brut d'Exploitation	-308 333 769	263 920 710	350 761 465	354 949 408	-187 430 938	144 055 592
Transfert de charges	0	0	0	0	75 066 661	210 466 140
Dotations aux amortissements	314 745 082	305 701 310	265 315 861	257 334 640	262 628 295	199 493 099
Dotations aux provisions	1 189 612	99 294 287	14 065 185	11 778 761	15 614 092	54 517 293
Reprise de provision	72 596 969	160 710 864	33 126 413	0	29 178 151	0
Résultat d'Exploitation	-551 681 494	19 635 977	104 506 832	85 836 007	-361 408 513	100 511 340
Produits Financiers	257 891	574 176	9 425 408	6 493 328	23 627 828	47 002 112
Charges Financières	658 409	4 883 532	7 372 547	4 119 782	15 643 162	3 609 301
Dotations aux amortis. et provisions	0	0	0	0	0	0
Résultats Financiers	-400 518	-4 309 356	2 052 861	2 373 546	7 984 666	43 392 811
Résultat des Activités Ordinaires	-552 082 012	15 326 621	106 559 693	88 209 553	-353 423 847	143 904 151
Produits H.A.O.	9 910 638	62 222 964	102 580 184	112 607 872	400 000 000	0
Charges H.A.O.	9 910 638	181 698 039	102 580 184	0	100 000 000	400 000 000
Valeurs comptables cessions immob.	0	0	0	3 983 204	121 511	-2 768 495
Résultat H.A.O.	0	-119 475 075	0	108 614 668	299 878 489	-397 231 505
Impôt sur le résultat	15 127 347	9 772 821	20 227 179	115 305 549	202 252 092	316 084 832
Résultat Net	-567 209 359	-113 921 275	86 332 514	81 518 672	-255 797 450	-569 412 186

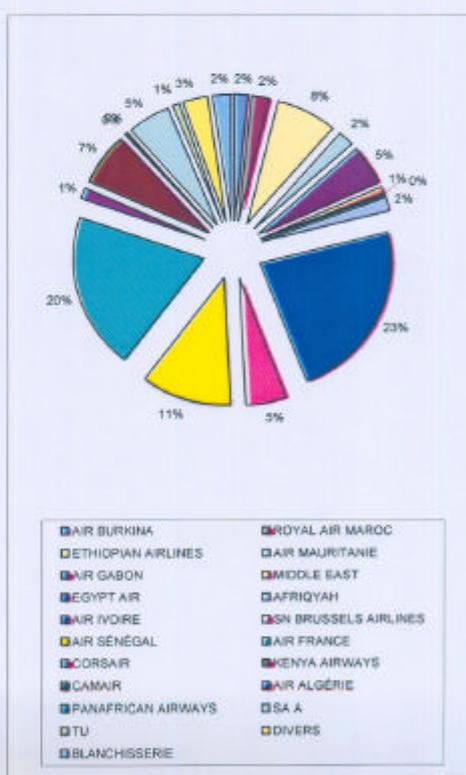
CHIFFRE D'AFFAIRES CATERING

COMPAGNIES	Montants	%
AIR BURKINA	26 374	1,52
AFRIQYAH	26 261	1,52
AIR FRANCE	333 718	19,28
ROYAL AIR MAROC	2 929	0,17
BAA	40 192	2,32
AIR SÉNÉGAL	221 270	12,79
AIR GABON	74 583	4,31
MIDDLE EAST	2 855	0,16
SN BRUSSELS AIRLINES	99 878	5,77
CAMAIR	576	0,03
CORSAIR	26 714	1,54
DIVERS	98 285	5,68
AIR INTER IVOIRE	2 840	0,16
SA A	33 911	1,96
KENYA AIRWAYS	81 286	4,70
AIR ALGÉRIE	99	0,01
AIR MAURITANIE	105 461	6,09
AIR IVOIRE	379 822	21,95
ETHIOPIAN AIRLINES	169 986	9,82
IVOIRE AIRWAYS	3 471	0,20
TOTAL	1 730 491	100



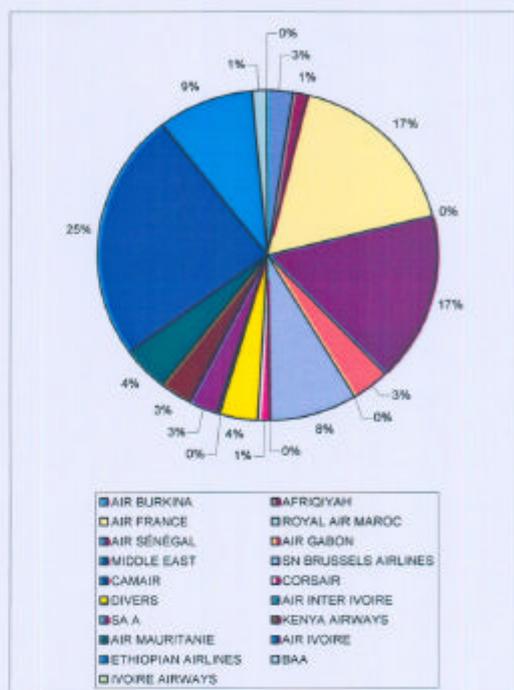
CHIFFRE D'AFFAIRES COMMISSARIAT 2005

COMPAGNIES	Montants	%
AIR BURKINA	11 943	1,59
ROYAL AIR MAROC	16 886	2,25
ETHIOPIAN AIRLINES	57 073	7,62
AIR MAURITANIE	15 040	2,01
AIR GABON	37 306	4,98
MIDDLE EAST	6 408	0,86
EGYPT AIR	232	0,03
AFRIQYAH	14 048	1,87
AIR IVOIRE	171 265	22,85
SN BRUSSELS AIRLINES	39 135	5,22
AIR SÉNÉGAL	83 340	11,12
AIR FRANCE	147 976	19,75
CORSAIR	10 634	1,42
KENYA AIRWAYS	51 280	6,84
CAMAIR	761	0,10
AIR ALGÉRIE	267	0,04
PANAFRICAN AIRWAYS	18	0,00
SA A	40 304	5,38
TU	5 209	0,70
DIVERS	23 574	3,15
BLANCHISSERIE	16 691	2,23
TOTAL	749 390	100



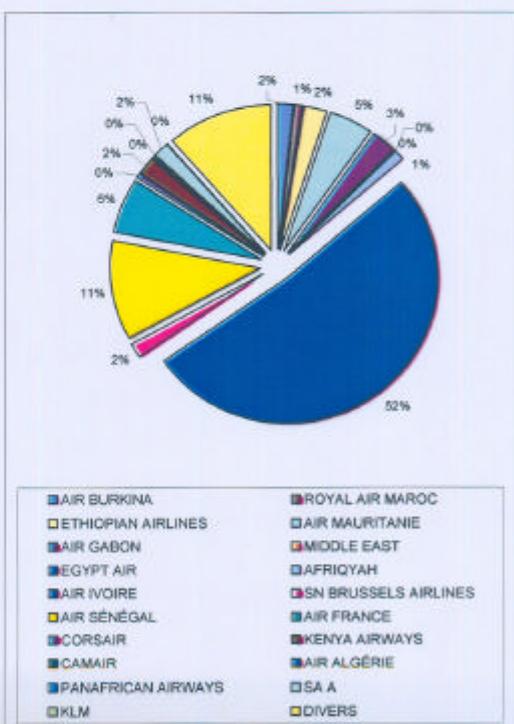
NOMBRE DE PRESTATIONS CATERING 2005

COMPAGNIES	Prestations	%
AIR BURKINA	12 578	2,61
AFRIQYAH	6 224	1,29
AIR FRANCE	82 535	17,14
ROYAL AIR MAROC	226	0,05
AIR SÉNÉGAL	80 554	16,73
AIR GABON	16 584	3,44
MIDDLE EAST	1 198	0,25
SN BRUSSELS AIRLINES	39 923	8,29
CAMAIR	158	0,03
CORSAIR	5 109	1,06
DIVERS	17 403	3,61
AIR INTER IVOIRE	435	0,09
SA A	13 465	2,80
KENYA AIRWAYS	15 253	3,17
AIR MAURITANIE	21 065	4,37
AIR IVOIRE	118 472	24,60
ETHIOPIAN AIRLINES	44 183	9,18
BAA	6 133	1,27
IVOIRE AIRWAYS	31	0,01
TOTAL	481 529	100



NOMBRE TOUCHÉES COMMISSARIAT 2005

COMPAGNIES	Touchées	%
AIR BURKINA	89	1,58
ROYAL AIR MAROC	51	0,91
ETHIOPIAN AIRLINES	135	2,40
AIR MAURITANIE	288	4,77
AIR GABON	155	2,76
MIDDLE EAST	3	0,05
EGYPT AIR	0	0,00
AFRIQYAH	62	1,10
AIR IVOIRE	2 901	51,59
SN BRUSSELS AIRLINES	107	1,90
AIR SÉNÉGAL	623	11,08
AIR FRANCE	344	6,12
CORSAIR	20	0,36
KENYA AIRWAYS	109	1,94
CAMAIR	3	0,05
AIR ALGÉRIE	21	0,37
PANAFRICAN AIRWAYS	0	0,00
SA A	92	1,64
KLM	0	0,00
DIVERS	640	11,38
TOTAL	5 623	100



COMMENTAIRES DES CINQ PREMIERS MOIS DE L'EXERCICE 2006

Dans la continuité d'un environnement économique morose, l'activité 2006 a démarré difficilement sur les cinq (5) premiers mois de l'année, et surtout avec les événements qui ont eu lieu du 16 au 19 janvier 2006.

De par la crise ivoirienne, de nombreuses compagnies aériennes, pour des raisons de sécurité, d'assurance etc., délocalisent vers des concurrents situés dans la Sous Région. Cette situation nous affecte considérablement le volume de notre Chiffre d'Affaires, qui a de la peine à « décoller ».

Les données comparées des cinq (5) premiers mois des exercices 2005 et 2006 se décomposent comme suit, en milliers de Francs CFA :

	2006	2005
CATERING	635 267	691 847
COMMISSARIAT	335 893	286 379
RESTAURATION PUBLIQUE	176 921	155 502
HEBERGEMENT	12 581	13 665
TOTAL	: 1 160 662	1 147 393

Activité 2006 en légère hausse de 13,269 milliers de F CFA par rapport à 2005

COUTS DES VENTES

L'inflation sur plusieurs produits de base tels que viandes, poissons, fruits de mer et la suppression de la volaille, en raison de la grippe aviaire, ont fortement contribué à la dégradation de notre ratio d'environ 1 point, soit 29,2% pour 28,4% en 2005.

FRAIS DE PERSONNEL

Les Frais de Personnel des cinq premiers mois de l'Exercice 2006 sont inférieurs à ceux de la même période de 2005 ; et cela malgré l'augmentation des 5% sur les salaires, effectuée sur le mois de février 2006. Ainsi, nous avons un coût de Personnel de 481 Millions de FCFA en 2006, contre 535 Millions de F CFA en 2005.

L'effectif est maintenu à 198 employés.

AUTRES DEPENSES

Le poste des Autres Dépenses affiche un recul de 24%, soit une charge totale de 225 Millions de FCFA sur les cinq mois de 2006, contre 278 Millions en 2005.

R.G.O

Le Résultat Global des Opérations est de - 204 Millions en 2006 contre - 265 Millions en 2005.



Chambres disponibles
Taux d'Occupation
Chambres louées
Prix moyen Chambre

COMPTE D'EXPLOITATION

	CUMUL 05/2005		CUMUL 05/2006		ECARTS	
	755		755		0	
	0,00		0,00		0,00	0,0
	0		0		0	0,0
	30 000		30 000		0	0,0
C.A Logement	13 665	1,2	12 581	1,1	-1 084	-7,9
C.A Restauration	847 349	73,8	812 189	70,0	-35 160	-4,1
C.A Autres ventes	286 379	25,0	335 893	28,9	49 514	17,3
C.A TOTAL HORS TAXES	1 147 393	100,0	1 160 663	100,0	13 270	1,2
Coût Ventes restauration	240 604	28,4	237 217	29,2	-3 387	-1,4
Coût Ventes Autres Ventes diverses	0	0,0	0	0,0	0	0,0
TOTAL COUT DES VENTES	240 604	21,0	237 217	20,4	-3 387	-1,4
Frais personnel logement	996	7,3	109	0,9	-887	-89,1
Frais personnel restauration	208 617	24,4	183 151	22,6	-23 466	-11,4
Frais personnel divers	168 776	58,9	120 219	35,8	-48 557	-28,8
TOTAL FRAIS PERSONNEL REPARTIS	376 389	32,8	303 479	26,1	-72 910	-19,4
Autres dépenses Logement	1 142	8,4	494	3,9	-648	-56,7
Autres dépenses Restauration	49 576	5,9	40 983	5,0	-8 593	-17,3
Autres dépenses Ventes Diverses	15 992	5,6	17 157	5,1	1 165	7,3
TOTAL FRAIS OPERATIONNELS	66 710	5,8	58 634	5,1	-8 076	-12,1
Marge logement	11 527	84,4	11 978	95,2	451	3,9
Marge restauration	350 552	41,4	350 838	43,2	286	0,1
Marge Autres Ventes Diverses	101 611	35,5	198 517	59,1	96 906	95,4
TOTAL MARGE	463 690	40,4	561 333	48,4	97 643	21,1
FRAIS PERSONNEL HOTELS OPERATION	158 342	13,8	177 409	15,3	19 067	12,0
Energie	48 791	4,3	50 802	4,4	2 011	4,1
Entretien maintenance	28 838	2,5	26 670	2,3	-2 168	-7,5
Dotation/Reprise Provisions d'Exploitation	5 513	0,5	9 131	0,8	3 618	85,6
Autres charges d'exploitation	128 599	11,2	79 462	6,8	-49 137	-38,2
TOTAL AUTRES DEPENSES	211 741	18,5	166 065	14,3	-45 676	-21,6
GOP	93 607	8,2	217 859	18,8	124 252	132,7
CHARGES APRES GOP	148 957	13,0	208 928	18,0	59 971	40,3
RBO	-55 350	-4,8	8 931	0,8	64 281	-116,1
Loyer immobilier	83 139	7,2	81 416	7,0	-1 723	-2,1
EBE	-138 489	-12,1	-72 485	-6,2	66 004	-47,7
Amortissements	122 000	10,6	129 500	11,2	7 500	6,1
RO	-260 489	-22,7	-201 985	-17,4	58 504	-22,5
Charges Financières	4 451	0,4	1 536	0,1	-2 915	-65,5
RESULTAT AVANT IMPOTS	-264 940	-23,1	-203 521	-17,5	61 419	-23,2
Impôts sur Résultat	4 715	0,4	3 648	0,3	-1 068	-22,6
RESULTAT NET	-269 656	-23,5	-207 169	-17,8	62 487	-23,2

TEXTE DES RESOLUTIONS PROPOSEES

1^{ère} Résolution

L'Assemblée générale, après avoir entendu la lecture des rapports du Conseil d'Administration et des Commissaires aux Comptes, approuve les comptes annuels arrêtés au 31 décembre 2005, tels qu'ils ont été présentés, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes ou résumées dans ces rapports.

2^{ème} Résolution

L'Assemblée générale, après avoir entendu la lecture du rapport Spécial des Commissaires aux Comptes sur les conventions visées aux articles 438 et 448 suivants de l'Acte Uniforme OHADA approuve ces conventions ainsi que les conditions d'exécution des conventions antérieurement approuvées.

3^{ème} Résolution

L'Assemblée générale donne quitus aux Administrateurs et aux Commissaires aux Comptes, quitus entier et sans réserve de l'exécution de leur mandat pour ledit exercice.

4^{ème} Résolution

L'Assemblée générale décide d'affecter la perte de l'exercice, soit 567.209.359 F.CFA au compte de report à nouveau, débiteur de 771.279.725 F.CFA.

Au terme de cette affectation le compte de report à nouveau sera débiteur de 1.338.489.084 F.CFA.

5^{ème} Résolution

L'Assemblée constatant que le mandat de Deloitte et Touche, Commissaire aux comptes est arrivé à expiration, décide de le renouveler pour une période de six exercices, soit jusqu'à l'issue de l'assemblée générale qui statuera sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2010.

6^{ème} Résolution

L'Assemblée constatant que le mandat de SA Audit, Commissaire aux comptes est arrivé à expiration, décide de ne pas le renouveler.

7^{ème} Résolution

En conséquence de la résolution précédente, l'Assemblée générale désigne le Cabinet EBUR FIDUCIAIRE, 01 BP 658 ABIDJAN 01, représenté par Monsieur KOUADIO BROU Olivier, en qualité de Commissaire aux comptes titulaire, pour une période de six exercices, soit jusqu'à l'issue de l'assemblée générale qui statuera sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2010.

8^{ème} Résolution

L'Assemblée générale donne pouvoir au porteur d'un original ou d'une copie de la présente, en vue de procéder aux formalités légales.